



# INFORMATEUR JEUNESSE (H/F)

## OBJECTIFS DU POSTE

---

L'informateur jeunesse participe à la mise en œuvre de la politique jeunesse au sein de la municipalité. Il est chargé de recevoir, d'informer et d'orienter le public qui se présente au Point Information Jeunesse (PIJ). Il impulse de manière significative l'information jeunesse à travers des animations de type événementiel, il veille à rendre accessible l'information au public en situation d'exclusion.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

---

- Participer en lien avec l'encadrement du service à la définition et à la mise en œuvre de la politique jeunesse ;
- Accueillir et informer le public dans le respect des règles édictées par la charte de l'information jeunesse : organisation de l'espace, auto-documentation, entretiens individuels, orientation vers des structures spécialisées ;
- Proposer, organiser, mettre en œuvre puis évaluer des actions de prévention, d'insertion et d'information thématique en partenariat avec les acteurs du territoire ;
- Mettre en forme la documentation, la conception de supports et d'outils adaptés au public ;
- Mettre en place ou participer à des manifestations ou animations ;
- Élaborer la communication vers le public, les partenaires et les médias ;
- Assurer la diffusion des plannings d'activités, des informations liées aux animations ;
- Assurer la veille documentaire et la réactualisation des informations ;
- Assurer le développement local de l'information jeunesse ;
- Participer à la vie du réseau information jeunesse départemental et régional ;
- Entretenir le dialogue local, le service à la population et l'accueil du public ;
- Assurer une veille en matière de dispositifs liés aux financements de projets jeunes (séjours, scolarité et formations, citoyenneté, solidarité, humanitaire, etc.) ;
- Participer aux réunions de service ;
- Participer aux actions de service nécessitant la mobilisation de tous les agents du service.

## POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

---

- Rattachement hiérarchique au responsable du service jeunesse.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

---

- Ligne hiérarchique ;
- Les usagers ;
- Les services municipaux selon les actions et projets ;
- Les partenaires institutionnels et associatifs (les professionnels de l'insertion, de la prévention spécialisée, de l'Éducation nationale, comité d'usagers et d'habitants, etc.).

## SAVOIR-FAIRE REQUIS

---

- Piloter, animer / communiquer, motiver des jeunes autour d'un projet ;
- Animer et développer un réseau professionnel ;
- Être capable de conduire un projet ;
- Réaliser des bilans de son activité et être capable de restituer des informations ;
- Réel savoir-faire en matière de traitement de l'information (collecte, rédaction, diffusion) ;
- Maîtrise des outils bureautiques.



## CONNAISSANCES ASSOCIÉES

---

Conseiller/orienter en fonction des problématiques posées	Conduite de projet	Pédagogie	Connaissance du public adolescent	Connaissance du fonctionnement institutionnel	Psychologie de l'adolescent
3	3	3	2	2	2

1 : Connaissances générales    2 : Connaissances détaillées    3 : Connaissances approfondies.

## EXPÉRIENCES CONSEILLÉES POUR L'EXERCER

---

- Expérience significative auprès du public adolescent ;
- Expérience sur un poste similaire souhaitée ;
- Formation de niveau V ou IV.

## CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES, RÉMUNÉRATION ET GRATIFICATIONS

---

- Filière animation, catégorie cible C, cadre d'emplois des adjoints d'animation ;
- Groupe de fonctions : fonctions d'exécution ;
- Traitement indiciaire + indemnité de résidence + NBI (agents titulaires) ;
- RIFSEEP : IFSE (groupe de fonctions) + CIA + prime de vie chère.

## CONDITIONS D'EXERCICE

---

- Poste à temps complet : 35 heures 30 hebdomadaires du mardi au samedi avec RTT (heures supplémentaires possibles selon nécessité de service et récupérables) ;
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public ;
- Travail possible en soirée et certains weekends ;
- Vacances annuelles imposées par les conditions d'ouverture de la structure et en alternance avec les agents du PIJ ;
- Des déplacements fréquents sur les établissements communaux et possibles sur le territoire intercommunal ;
- Disponibilité ;
- Prévention médicale requise :
  - Travail en extérieur (20% du temps) ;
  - Travail sur poste informatique (40% du temps) ;
  - Accueil de public (40%).

*Fiche de poste mise à jour le 19/09/2022*